

Canadair Limitée—Loi

C'était une société d'État qui prenait de l'expansion. Maintenant, si j'en crois la ministre, les conservateurs privatisent une société d'État pour des raisons idéologiques. A première vue, ces politiques se contredisent. Par exemple, la politique concernant Petro-Canada consiste à canadianiser davantage ce secteur et à accroître le rendement de la société, ce que je comprends bien. Quelle politique poursuit donc le gouvernement en privatisant cette société d'État? La ministre n'en souffle mot dans son discours. Elle n'en donne aucune raison. Dire que c'est une «politique publique générale» n'est pas une explication.

En troisième lieu, le NPD s'oppose à ce projet de loi à cause de la nature même de cette transaction. C'est une vente en catastrophe. C'est comme si on se débarrassait d'un joyau de la Couronne pour une bagatelle.

M. Blenkarn: Quel joyau!

M. Waddell: Pourtant, le gouvernement a injecté 2 milliards de dollars dans...

M. Blenkarn: Je disais bien: quel joyau.

M. Waddell: ... cette société, et il s'en débarrasse au rabais maintenant. Mon collègue, le député d'Essex—Windsor (M. Langdon) analysera cette transaction de façon assez détaillée, et mes autres collègues en feront autant. Mon collègue de Prince-Albert (M. Hoydebo) nous dira comment le NPD utiliserait les sociétés d'État en rappelant les principes économiques sains et logiques qui militent en faveur du maintien...

M. Blenkarn: Des canards boîteux aussi.

M. Waddell: Le député ferait peut-être mieux d'écouter ou de nous exposer les principes sur lesquels se fonde le gouvernement pour vendre nos sociétés d'État au lieu de nous débiter de belles paroles.

Permettez-moi de faire un bref historique des sociétés d'État. Les pressions du public ne sont pas du tout à l'origine de la campagne de privatisation du gouvernement. Cette campagne s'inspire d'une idéologie néo-conservatrice, qui est un véritable anachronisme dans notre histoire. Les premières sociétés d'État remontent à la construction du Canal Lachine, en 1921. Ce canal fut notre première entreprise publique lancée par le gouvernement du Bas-Canada après l'échec d'une société privée. L'histoire du Canada est truffée de situations comme celle-là. Nos sociétés d'État ont assuré la cohésion de la population restreinte de notre vaste pays qui est voisin de la nation la plus puissante du monde. Nous avons nos raisons de créer ces sociétés. Elles ont répondu au besoin de fournir des services essentiels, de mettre en valeur les ressources nationales, d'exploiter des services publics, de renflouer des entreprises privées ou de faire oeuvre de pionnier dans de nouveaux secteurs. Elles ont été établies non seulement pour assurer la présence du secteur public mais aussi la présence du Canada dans les secteurs où les Américains auraient autrement risqué de s'ingérer. Canadair en est un exemple. C'est en 1976, je pense, que cette société a été achetée à *General Dynamics* pour 48 millions de dollars afin d'éviter la fermeture d'une usine importante de Montréal, protéger des emplois ainsi que la recherche et le développement dans l'industrie vitale de l'aérospatiale.

Nous avons eu de bonnes raisons d'utiliser les sociétés d'État et le NPD pense qu'il doit y en avoir d'aussi bonnes pour les

vendre. Il incombe au gouvernement de nous les faire connaître. C'est contraire à nos traditions et le gouvernement n'a pas de mandat pour vendre ces sociétés d'État. En fait, des enquêtes ont montré que les personnes qui gagnent plus de 50 000 \$ par an dans le secteur privé détestent les sociétés d'État et souhaitent que le gouvernement les vende. Bien souvent, elles désirent ainsi s'engraisser à bon compte parce qu'elles bénéficieront de la vente.

Nous ne sommes pas sous le gouvernement Thatcher, ni sous celui de Reagan. Le Canada est différent. Les sociétés d'État font partie de notre tradition. Nous comptons 233 sociétés d'État provinciales et 464 fédérales, notamment les deux plus grandes entreprises non financières du Canada et 37 autres se plaçant parmi les 500 plus grandes sociétés de notre pays. A mon avis, un article du *Star* de Toronto du 8 juillet 1986 a très bien décrit la situation, comme suit:

Il y a certainement lieu d'opérer des privatisations, mais seulement là où on ne peut pas réaliser un juste équilibre entre l'utilité publique, la responsabilité et la souplesse. Mais lorsque l'on peut réaliser cet équilibre, on ne doit pas sacrifier les sociétés d'État à une idéologie qui refuse bon nombre des réalisations de notre pays.

La ministre n'a rien dit dans son discours pour apaiser ces craintes. Pour utiliser une expression juridique, le fardeau de la preuve revient au gouvernement qui doit prouver l'avantage de la privatisation. Nous, du NPD, ne prétendons pas nous opposer systématiquement à la privatisation dans tout les cas, mais il faut avoir de bonnes raisons économiques de le faire. Nous voulons les connaître pour ce cas précis.

• (1200)

Les conservateurs avaient une stratégie pour l'industrie aérospatiale. Cette stratégie a été exposée dans un communiqué de presse du 27 août 1984. Il s'agit d'une déclaration du député d'Etobicoke-Centre (M. Wilson) sur la nécessité de constituer une société d'État pour l'industrie spatiale. Voici ce qu'il déclarait:

En tant que contribuables nous avons des investissements importants dans Canadair et de Havilland. Notre objectif est de rentabiliser cet investissement en termes d'emploi, de ventes et de développement.

Qui pourrait contester cela? Il poursuivait en ces termes:

Nous allons établir une société d'État distincte pour Canadair et de Havilland, société qui aura pour vocation le développement de l'industrie aérospatiale et pas seulement le contrôle financier. Elle sera chargée de ce développement dans le cadre de la stratégie aérospatiale de manière à permettre à Canadair et à de Havilland de devenir commercialement viables et de le rester au cours du prochain siècle.

Nous allons accroître la présence d'experts dans cette nouvelle société de façon à ce que la direction ne soit pas exclusivement entre les mains de sorciers de l'administration financière mais aussi de personnes ayant une expérience concrète et une parfaite connaissance du marché aérospatial. Les présidents directeurs généraux de Canadair et de Havilland notamment siègeront au conseil d'administration.

Durant la campagne électorale de 1984, le député d'Etobicoke-Centre, qui est maintenant ministre des Finances, proposait une politique conservatrice prévoyant d'amalgamer Canadair et de Havilland en une supersociété d'État gérée de façon plus efficace. Telle était la stratégie. Toutefois, le député de York—Peel (M. Stevens), idéologue de droite, a repris le portefeuille et a lancé le gouvernement sur la voie de la privatisation, c'est-à-dire à l'opposé de la politique énoncée par l'actuel ministre des Finances le 27 août 1984.

Le gouvernement n'a jamais donné de description détaillée des objectifs de cette privatisation. Ce qui s'en rapproche le